

Arrêté n° 2018-94 portant proclamation des résultats des élections des membres du Conseil de l'UFR SESG

Le Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne,

VU l'arrêté électoral n°2018-58 relatif aux élections au conseil de l'UFR SESG,

ARRETE

Article 1 :

Sont proclamés les résultats suivants :

Collège « Professeurs et personnels assimilés »

Sièges à pourvoir : 7

Inscrits : 7

Votants : 3

Suffrages exprimés : 3

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 0,428

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Pour la promotion de la recherche	3	7	0	7

Sont déclarés élus :

Cyril HEDOIN
Laure LAVORATA
Ababacar M'BENGUE
Dominique ROUX
Philippe ODOU
Franck-Dominique VIVIEN

Collège « Autres enseignants et assimilés » :

Sièges à pourvoir : 7

Inscrits : 67

Votants : 40

Suffrages exprimés : 40

Bulletins blancs ou nuls : 0

Quotient électoral : 5,71

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Liste soutenue par SNESUP-FSU	40	7	0	7

Sont déclarés élus :

Amandine RAULY
Jean-François ORY
Marie SCHILL
Baptiste MONSAINGEON
Florence GALLOIS
Jean-Marc BASCOURRET
Nathalie BERTA



Collège « Usagers » :

Sièges à pourvoir : 8

Inscrits : 2498

Votants : 20

Suffrages exprimés : 19

Bulletins blancs ou nuls : 1

Quotient électoral : 2,375

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Voter pour nous, c'est voter pour toi !	19	8	0	8

Sont déclarés élus :

Titulaires	Suppléants
Thomas PICHART	Camille BRETON
Margot M'HAMED	
Alexis JOURDAIN	
Coline SALM	
Teddy VENTURI	
Samantha PRIN	
Arnaud BRETON	
Jeanne PONCELET	

Collège Personnels « BIATSS » :

Sièges à pourvoir : 4
Inscrits : 30
Votants : 24
Suffrages exprimés : 24
Bulletins blancs ou nuls : 0
Quotient électoral : 6

Ont obtenu :

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total des sièges
Toujours ensemble	24	4	0	4

Sont déclarés élus :

Agnès DEMISSY
Christopher BECHARD
Maxence FRAN CART
Jérémy MAURIN

Article 2 : Exécution

Le Directeur Général des Services de l'Université de Reims Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Le présent arrêté sera transmis à la Rectrice, chancelière des universités.

Fait à Reims, le **30 NOV. 2018**

Le Président de l'Université,

Guillaume GELLE



Mis en ligne le : **30 NOV. 2018**

Transmis à Mme la Rectrice, chancelière des universités le : **30 NOV. 2018**